

## Politique de Confidentialité d'un Sophrologue

En tant que sophrologue, la confidentialité est un pilier fondamental de la pratique professionnelle. Elle est essentielle pour établir un climat de confiance avec les clients, permettre une expression libre et sincère, et garantir le respect de leur vie privée. Une politique de confidentialité claire et accessible est donc indispensable.

### Principes Généraux de Confidentialité

- **Secret professionnel** : Le sophrologue est tenu au secret professionnel absolu concernant tout ce qui est dit, entendu ou compris lors des séances. Cela inclut les informations personnelles, les récits de vie, les émotions exprimées, et tout élément partagé par le client.
- **Protection des données personnelles (RGPD)** : En France et dans l'Union Européenne, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) encadre la collecte, le traitement et la conservation des données personnelles. Le sophrologue doit s'y conformer rigoureusement.
- **Consentement éclairé** : Toute collecte ou utilisation de données doit se faire avec le consentement explicite et éclairé du client. Le client doit savoir quelles informations sont collectées, pourquoi, et comment elles seront utilisées.
- **Transparence** : La politique de confidentialité doit être facilement compréhensible et accessible au client avant le début de l'accompagnement.

### Informations Collectées et Leur Utilisation

Lors des séances de sophrologie, le sophrologue peut collecter différentes catégories d'informations :

- **Données d'identification** : Nom, prénom, coordonnées (téléphone, email, adresse postale) sont généralement recueillies pour la prise de rendez-vous, la gestion administrative et la facturation.
- **Informations relatives à l'objectif de l'accompagnement** : Les raisons pour lesquelles le client consulte, ses attentes, ses difficultés et ses objectifs sont des informations clés pour adapter les séances. Ces données sont consignées dans un carnet de suivi ou un dossier client.
- **Informations sur la santé (partagées volontairement)** : Bien que le sophrologue ne soit pas un professionnel de santé et ne pose pas de

diagnostic, il peut être amené à prendre en compte certaines informations relatives à la santé du client (allergies, traitements en cours, antécédents médicaux pertinents) si le client choisit de les partager et si elles ont un impact sur la pratique des exercices (ex: restrictions de mouvement). Ces informations sont considérées comme sensibles et traitées avec une protection accrue.

- **Notes de séance** : Le sophrologue peut prendre des notes succinctes lors des séances pour suivre l'évolution du client, adapter les exercices et préparer les séances futures. Ces notes sont confidentielles et ne contiennent que les informations nécessaires à l'accompagnement sophrologique.

**Utilisation des informations** : Les informations collectées sont utilisées **exclusivement dans le cadre de l'accompagnement sophrologique** pour :

- Préparer et animer les séances.
- Suivre les progrès et l'évolution du client.
- Assurer la gestion administrative (rendez-vous, facturation).
- Répondre à d'éventuelles obligations légales (comptabilité).

### **Conservation des Données**

- **Durée** : Les données personnelles sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, et conformément aux obligations légales. Les notes de séance peuvent être conservées pendant la durée de l'accompagnement et une période raisonnable après la fin de celui-ci (ex: 2 à 5 ans) pour permettre un éventuel suivi ou une reprise d'accompagnement.
- **Sécurité** : Les données, qu'elles soient sur support papier ou numérique, sont stockées de manière sécurisée (dossiers verrouillés, fichiers numériques protégés par mot de passe, sauvegarde sécurisée).

### **Partage des Données**

Le sophrologue s'engage à **ne jamais partager les informations personnelles et confidentielles** de ses clients avec des tiers, sauf dans les cas suivants :

- **Consentement explicite du client** : Par exemple, si le client souhaite que des informations soient partagées avec un professionnel de santé (médecin, psychologue) dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire.

- **Obligation légale** : Dans des situations exceptionnelles où la loi l'exige (ex: procédure judiciaire).
- **Supervision professionnelle** : Un sophrologue peut être amené à évoquer des situations générales et anonymisées avec un pair ou un superviseur (sans jamais divulguer l'identité du client) afin d'améliorer sa pratique professionnelle. Cette démarche est elle-même encadrée par la confidentialité.

## **Droits des Clients**

Conformément au RGPD, les clients disposent de droits concernant leurs données personnelles :

- **Droit d'accès** : Le droit d'obtenir la confirmation que des données les concernant sont traitées et, le cas échéant, d'y accéder.
- **Droit de rectification** : Le droit de demander la correction des informations inexactes ou incomplètes.
- **Droit à l'effacement ("droit à l'oubli")** : Le droit de demander la suppression de leurs données, sous certaines conditions légales.
- **Droit à la limitation du traitement** : Le droit de demander de limiter l'utilisation de leurs données.
- **Droit d'opposition** : Le droit de s'opposer au traitement de leurs données pour des raisons légitimes.
- **Droit à la portabilité** : Le droit de recevoir leurs données dans un format structuré et de les transmettre à un autre responsable de traitement.

Pour exercer ces droits, le client peut contacter directement le sophrologue, qui s'engage à répondre dans les délais légaux.